



Rapport moral annuel 2018

Le rapport moral de l'AFDET pour l'année pour 2018 est marqué par une forte activité tant des sections que du siège contrastant avec certains propos qui, certes ne sont pas nouveaux, renvoient à une image peu moderne de l'association, souvent construite sur une vision incomplète de sa capacité d'intervention.

Pourtant sa compétence, son sérieux sont reconnus par les partenaires avec lesquels elle travaille tant au niveau national que territorial.

Bénéficiant de l'agrément d'association éducative complémentaire au niveau national (étendu à ses structures territoriales) et inscrite sur la liste nationale des organismes habilités à percevoir des financements de la taxe d'apprentissage, l'AFDET est bien identifiée comme un acteur contribuant aux politiques d'orientation, de formation professionnelle et d'insertion.

Cependant les temps changent, d'autres associations se sont positionnées sur des champs d'intervention proches ; l'AFDET doit intégrer ces évolutions et trouver sa place dans un paysage densifié.

L'AFDET dispose d'une force, liée à son histoire, qui fait son originalité et sa spécificité : celle d'être à la fois « think tank » et « do tank » conjuguant des capacités d'analyse/de réflexion/d'expertise et d'actions/interventions qui s'alimentent mutuellement. Son champ d'étude et d'action couvre l'ensemble des étapes qui jalonnent l'entrée dans la vie active. Elle s'intéresse autant à la formation initiale sous statut scolaire et par apprentissage qu'à la formation continue. Elle promeut les parcours diversifiés dès lors qu'ils répondent aux aspirations personnelles et assurent une insertion réussie.

Avec ses atouts, l'AFDET doit poursuivre ses efforts pour mieux communiquer auprès des adhérents (et adhérents potentiels) qui doivent trouver du sens dans leur engagement à soutenir son action en faveur des jeunes et des adultes en demande de formation et d'insertion.

Pour cela l'AFDET a besoin de nombreuses compétences pour accomplir les missions qui correspondent à ses valeurs.

Tous les moyens de communication que l'AFDET mobilise, ne peuvent pas remplacer la relation directe pour convaincre, pour expliquer, pour développer des modes de travail partenarial. Les réflexions et les actions conduites doivent être largement diffusées auprès de tous les acteurs. Pour cela, nous avons besoin de développer notre réseau, de renforcer nos forces vives en les diversifiant.

Le visage de l'AFDET en 2018

Des leviers à explorer pour développer le réseau AFDET

L'année dernière à la même époque Michel Blachère, alors secrétaire général, tirait le signal d'alarme sur la chute du nombre d'adhésions au cours de l'année 2017.

A partir d'une étude très approfondie conduite par Gérard Colpin, secrétaire général adjoint, sur l'évolution des adhésions au cours des 5 dernières années, force est de constater que la chute s'est poursuivie en 2018 même si elle est plus limitée qu'en 2017. A cette époque, l'AFDET a subi le contrecoup de la « disparition » des Conseillers de l'enseignement technologique pour lesquels l'association était un interlocuteur de référence en matière d'information et de formation pour accompagner leurs missions.

En 2018, l'AFDET affiche **1210 adhérents** dont :

- **487 personnes physiques**
- **723 personnes morales**

Pour mémoire en 2014, l'AFDET comptait 1506 adhérents répartis équitablement entre ces deux catégories.

En 2018, si les personnes morales se maintiennent à quelques unités près aux effectifs des années antérieures (>700), on peut penser que les campagnes de relance ou de prospection ciblées, engagées en 2018 auprès des lycées, CFA, MFR, collèges... ont contribué à cette stabilité.

Cependant, les personnes morales sont surtout des lycées (publics et privés). **Bien que bénéficiant d'un tarif attractif, les collèges sont assez peu adhérents alors que paradoxalement les actions conduites sur le terrain par les sections concernent pour un grand nombre, les élèves de collèges.** On peut s'interroger pourquoi les collèges bénéficiant des services de l'AFDET ne soutiennent pas son action, par une adhésion et un abonnement à la revue qui propose, de plus, un dossier spécifiquement dédié aux métiers d'un secteur économique qui constitue un outil pédagogique pour l'aide à l'information et à l'orientation ?

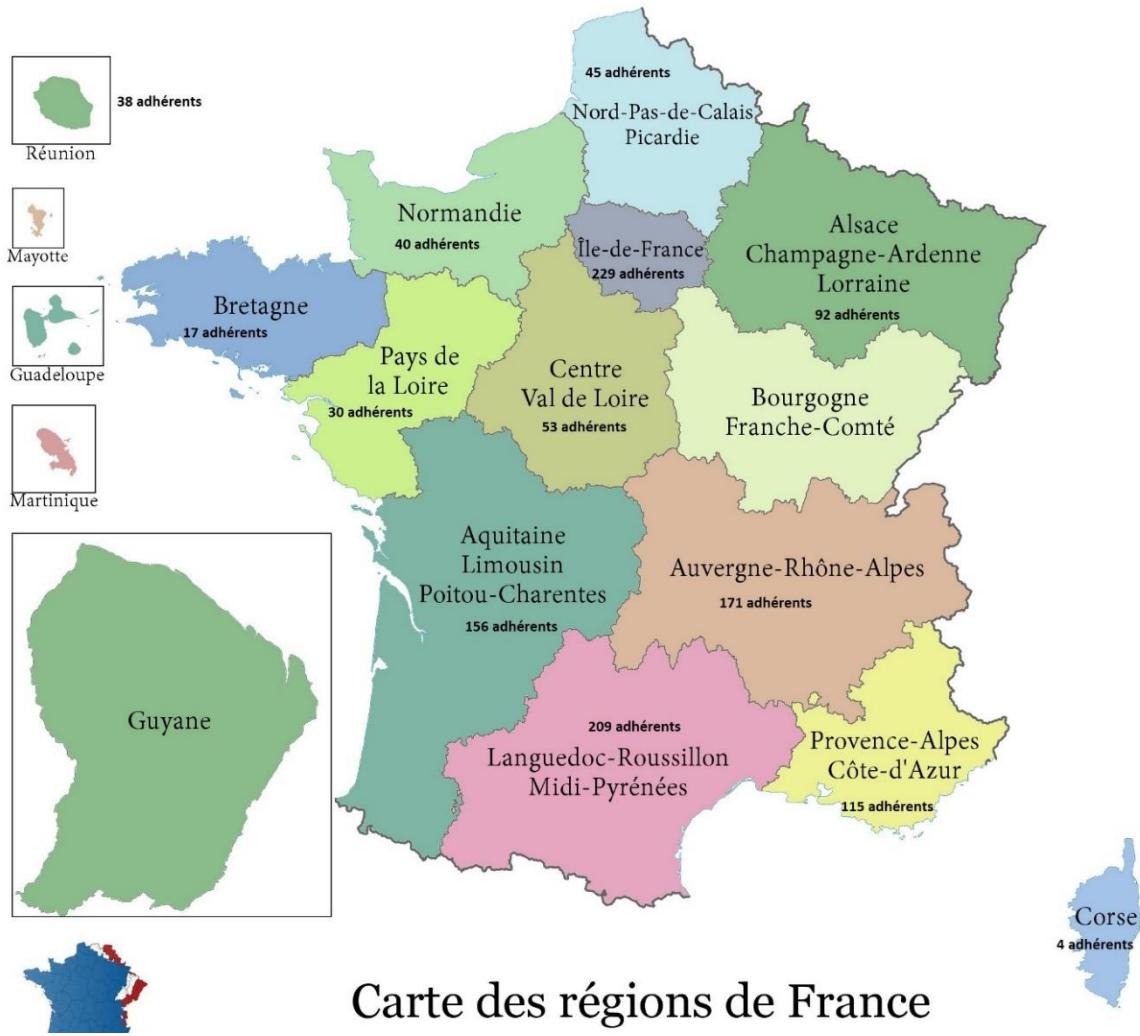
Les centres de formation d'apprentis sont assez peu représentés dans les personnes morales. L'AFDET a porté jusqu'à récemment une image très ancrée dans la formation initiale scolaire. **L'engagement actuel de l'AFDET sur le suivi de la réforme de l'apprentissage et les documents explicatifs qu'elle produit pour aider à sa compréhension devraient servir d'outils de dialogue entre les sections et les CFA et les autres acteurs de l'apprentissage pour les amener à soutenir l'AFDET.**

Dans le même ordre d'idée, le monde économique et en particulier les entreprises demeurent faiblement représentées parmi les personnes morales. Cependant les sections entretiennent des relations régulières avec plus d'une centaine d'entreprises et les actions territoriales touchent presque 500 entreprises. Les sections disposent là d'un potentiel de compétences qui devrait se concrétiser par un engagement à soutenir les actions de l'AFDET sous forme d'adhésions.

Concernant les personnes physiques, leur diminution d'année en année interroge sur le non renouvellement de certaines adhésions malgré les campagnes de relance et l'accompagnement demandé aux sections.

Une réflexion mérite d'être conduite collectivement pour en comprendre les raisons. L'équilibre personnes morales/personnes physiques a toujours fait la richesse de l'AFDET ; il doit être rétabli ne serait-ce que parce que les personnes physiques sont aussi les bénévoles sur lesquels l'AFDET peut s'appuyer pour conduire ses actions, faire vivre son réseau et porter ses valeurs.

Un maillage territorial stable mais encore imparfait



Carte des régions de France

En 2018, les structures territoriales de l'AFDET sont stabilisées à 40 sections départementales ou interdépartementales. Quelques départements ont des adhérents sans qu'une section soit organisée (d'où 11 adhérents non rattachés).

12 comités régionaux ont été constitués depuis 2016 ; pilotés chacun par un.e délégué.e régional.e, ils couvrent les régions administratives sauf la Bourgogne -Franche-Comté et les régions d'Outre-mer exemptes de sections (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte). En 2018, un seul nouveau délégué régional a été élu (section de La Réunion).

Quatre sections territoriales se confondent avec le territoire régional et donc le président de la section est de fait le délégué régional.

Les assemblées générales des sections en 2018 ont permis le renouvellement ou la nomination de nouveaux bureaux. Une dizaine de sections a fait l'objet d'un changement de président, parfois après une période plus au moins longue de vacance du poste (pour des raisons diverses : changement de domicile, problème de santé, démission...) ce qui peut expliquer pour certaines sections une activité ralentie en 2018.

Cependant, les sections, même avec des effectifs modestes, s'efforcent de maintenir des relations avec l'environnement territorial et d'organiser des actions mais on perçoit bien un facteur limitant : le nombre et la disponibilité de bénévoles « actifs » sur lesquels les sections peuvent s'appuyer.

Le fonctionnement de l'AFDET

Le conseil d'administration de l'AFDET ainsi que le bureau national se sont réunis régulièrement au cours de l'année 2018 sous la présidence d'Alain Cadix.

La commission des finances s'est réunie plusieurs fois pendant l'année pour suivre la santé financière de l'association en relation avec l'expert-comptable et le Commissaire aux comptes.

La commission de conciliation a été saisie pour aider à la résolution de deux différends. Son intervention est toujours en cours début 2019.

Deux réunions nationales prennent une importance particulière pour maintenir la cohésion des bénévoles et la cohérence de l'association :

- la réunion des présidents et trésoriers et délégués régionaux (janvier 2018) est un moment fort pour les bénévoles engagés dans la vie de l'AFDET pour partager ses valeurs ; les échanges ont permis de croiser les réalités du terrain avec les objectifs nationaux dans le contexte des réformes annoncées en début d'année 2018 ;

- la réunion des délégués régionaux AFDET (octobre 2018) a permis de faire le point sur la situation de l'AFDET, sur le maillage territorial qui permet de porter des projets d'actions cohérents sur les territoires en regard des réformes engagées.

Le projet AFDET21

Une réflexion a été engagée en 2017 et poursuivie en 2018 concernant le projet stratégique de l'association et son avenir (projet AFDET21). Des groupes de travail se sont réunis. Leurs travaux sont évoqués dans ce rapport moral.

Par ailleurs, le président, avec deux membres du conseil d'administration, conformément à une délibération prise à l'assemblée générale de 2018, a travaillé sur des hypothèses d'évolutions statutaires de l'association.

L'état du projet AFDET21 est présenté par le président au cours de l'assemblée générale du 7 mai 2019.

Le choix d'une option est soumis au vote et donne lieu à une délibération en assemblée générale. Un document en fait la synthèse.

L'activité de l'AFDET

Dans les sections

Les renseignements apportés par les questionnaires témoignent d'éléments quantitatifs complémentaires à ceux collectés pendant l'année et diffusées par la Newsletter. Ce sont donc des appréciations que l'on peut dégager plutôt qu'une activité exhaustive.

Le positionnement des sections AFDET dans leur environnement

Environ 1 section sur 2 entretient des relations avec le Conseil régional parfois par le « canal » du Comité régional AFDET qui entraîne dans sa démarche, les sections qu'il regroupe. La demande/attribution de subventions est souvent à la base de cette relation. Une section mentionne l'impossibilité de dialogue avec les instances régionales. Une autre précise qu'une convention est passée avec le Carif-Oref pour le soutien d'un projet de valorisation de la VAE.

Le Conseil départemental est beaucoup moins fréquemment cité ainsi que les communes ou communautés de communes (25% des sections). Lorsque des relations sont établies, c'est dans le cadre de projets d'actions contribuant à la dynamique d'un territoire ou en faveur de publics

défavorisés (exemple : mise en relation des entreprises identifiées par l'AFDET et du public bénéficiaire du RSA) ou en relation avec les missions locales.

Les acteurs de la formation, interlocuteurs majeurs des sections

Le rectorat régional apparaît comme un interlocuteur lorsque géographiquement les sections se situent sur son territoire. Les sections plus éloignées entretiennent (par tradition aussi sans doute), de manière quasi systématique des relations avec le rectorat d'académie avec lequel certaines sections ont passé des conventions de partenariat. Les autres interlocuteurs assez bien identifiés par les sections départementales en particulier, sont les Directeurs académiques des services de l'éducation nationale (DASEN).

Au niveau académique, les DAFPIC sont des interlocuteurs naturels. On peut penser qu'ils le sont plutôt pour le volet formation initiale car les organismes de formation continue (GRETA et établissements privés ou ... service des universités) sont plus rarement cités dans le contexte relationnel des sections.

Paradoxalement sur la question de l'aide à l'orientation sur laquelle l'AFDET s'est amplement positionnée par ses actions liées à l'information pour l'aide à l'orientation, les SAIO sont assez peu présents dans le relationnel des sections. Ces actions négociées sans doute au plus près des établissements ont-elles une visibilité auprès des acteurs académiques de l'orientation ? Il y a certainement une piste à développer pour l'AFDET d'autant que les Régions entrent dans les dispositifs d'information sur les métiers ; l'AFDET peut certainement jouer un rôle facilitateur du fait de son expertise sur le sujet.

Certaines sections entretiennent des relations avec les organisations représentant localement les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) sur la base des conventions nationales signées avec l'AFDET (APROTECT et SN2D). Ceux-ci sont souvent les interlocuteurs directs dans les établissements pour l'organisation d'actions.

La DIRECCTE (direction régionale de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) est très peu citée dans les questionnaires. Les relations avec les autres services déconcentrés (préfecture, sous-préfecture) s'établissent dans le cadre d'un projet négocié localement.

Les relations avec le monde économique

Toutes les sections déclarent être en relation régulièrement avec des entreprises et les actions qu'elles organisent mobilisent presque 500 entreprises ; certaines sections ont signé des conventions de partenariat. Les actions auxquelles les entreprises (grandes ou PME/PMI locales) contribuent sont surtout centrées sur l'information des métiers (matinées des métiers), des visites d'entreprises, des rencontres avec les enseignants, des conférences thématiques ... Ces relations peuvent aussi s'établir dans le cadre des Campus des métiers et des qualifications, des clubs d'entreprises, des CLEE, de la mission Ecole-entreprise.

Dans certains cas, les sections bénéficient de la taxe d'apprentissage attribuée par les entreprises, en raison de partenariats établis. On peut noter ici qu'à compter de 2020, la réforme implique que les OPCO ne distribueront plus les fonds libres ; ce seront les entreprises qu'il faudra solliciter.

Cette remarque est à rapprocher des relations que certaines sections ont avec les organismes paritaires notamment pour des demandes de taxe d'apprentissage. Les plus cités sont : AGEFOS PME, Chambres de commerce et d'industrie, Chambres des métiers et de l'artisanat, Chambres d'agriculture, OPCALIA, FONGECIF...

Toutes les sections entretiennent des relations avec une ou plusieurs organisations d'employeurs : MEDEF, CPME, Union des entreprises de proximité (U2P), UIMM, Centre des jeunes dirigeants (CJD), Fédération française du bâtiment, CAPEB, Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) mais aussi avec La Marine Nationale, les Armées, les Maisons de l'emploi ... ; une section mentionne

une convention avec un média local de presse écrite. Des contacts sont aussi établis localement avec les organisations professionnelles spécialisées (imprimeurs, prothésistes dentaires, électriciens ...). Par contre les syndicats de salariés sont très peu présents.

Les relations avec le monde associatif

Toutes les sections sont en relation avec une ou plusieurs autres associations locales qui ont des valeurs et des modes d'intervention proches de ceux de l'AFDET.

Dans certains cas, se mettent en place des partenariats pour des concours, l'organisation d'actions ou des invitations réciproques lors de certains évènements (forums ...) ; on trouve localement, les associations nationales qui ont une convention avec l'AFDET : la plus citée est l'AMOPA pour le concours AFDET/AMOPA Imagin'action. L'Union nationale de l'enseignement technique privé (UNETP) est aussi mentionnée.

D'autres associations également de portée nationale sont en relation avec les sections de l'AFDET (parfois avec des partenariats établis) pour des actions sur la découverte des métiers ou en faveur de leur mixité telles que 100 000 entrepreneurs, Entreprendre pour apprendre, Association jeunesse et entreprise, Energie jeunes, Réseau Entreprendre au féminin, Artisans de notre avenir, AVARAP – une cordée pour l'emploi des cadres, Objectif pour l'emploi, Cités des métiers, Maisons familiales rurales...

Des relations existent également avec des associations locales telles que Métierama, Jeunesse Avenir entreprise, J'innoveenvrai, La cordée Nouvelle Aquitaine, Association des Partenaires pour la Promotion de l'Industrie méditerranéenne (APPIM)...

Une section est membre d'une association locale et du groupe projet dont l'objectif est l'ouverture d'une 1ère école de production pour septembre 2019 destinée à accueillir des décrocheurs scolaires pour obtenir un diplôme (CAP -->Bac Pro).

Une tendance assez nouvelle apparaît dans les Campus des métiers et des qualifications. Nombreux sont ceux qui se structurent en association ; cela permet aux sections AFDET de pouvoir adhérer et d'être partie prenante des groupes de réflexion et de progrès constitués au sein des CMQ.

Afin d'éviter toute ambiguïté vis à vis des bénéficiaires des actions et des acteurs opérationnels, la signature de convention est sans doute la meilleure solution pour travailler sur le terrain dans un esprit de complémentarité respectant l'identité et les valeurs de chaque organisation.

Les relations avec les familles ont lieu lors des actions auxquelles les parents participent aux côtés des jeunes (forums, salons...). Par contre, les organisations de parents d'élèves semblent plus difficiles à mobiliser et même au niveau national sauf celles de l'enseignement privé.

Les actions organisées dans l'intérêt des élèves et des familles

Les sections témoignent d'une grande diversité d'actions qui sont aussi liées aux opportunités locales et aux relations que la section entretient avec son environnement.

Grand nombre d'actions porte sur l'aide à l'information sur les métiers et les formations et sur la valorisation des formations technologiques et professionnelles et sur les parcours d'excellence.

Plusieurs types d'actions ressortent :

- celles à destination des équipes impliquées dans l'orientation des jeunes : séminaires, rencontres, visites d'entreprises associant chefs d'entreprises, équipes de direction, équipes pédagogiques de collèges et de lycées
- celles organisées au plus près des jeunes : interventions dans les établissements, organisation de salons, forums, visites de sites, rencontres avec des professionnels ...

- celles qui valorisent des parcours, des projets d'équipes, des échanges de pratiques : challenges, trophées, concours... ; florilèges ; projets inter établissements et interdisciplinaires ; visite de plateaux techniques à l'étranger...

Certains moments dans l'année sont plus particulièrement privilégiés pour organiser des actions : la semaine Ecole-entreprise (novembre) mais surtout la semaine de l'industrie (mars).

Les dossiers pilotés par le siège

Pour instruire les dossiers au niveau national, le siège dispose d'un comité opérationnel (dénommé COMOP) composé d'une douzaine de bénévoles dont l'activité a été particulièrement soutenue au cours de l'année 2018 du fait du nombre de réformes annoncées et des enjeux de refondation de la formation tout au long de la vie.

La contribution des sections a été sollicitée ou spontanée ; certaines sections ont constitué des groupes de travail (telle que PACA) et ont largement contribué à la réflexion et aux propositions.

Les avis et propositions émis sur les projets de réforme

Réforme de l'apprentissage

Dès les annonces de cette réforme, l'AFDET a produit une contribution qui a été remise à Madame Brunet, en charge du rapport, lors d'une audience qu'elle a accordée à l'association. Après l'annonce des mesures par le Gouvernement, l'AFDET a apporté un regard constructif mettant en évidence les avancées mais aussi des points d'alerte.

Les arguments développés par l'AFDET ont trouvé leur origine dans une réflexion conduite sur les leviers de la réussite des jeunes en apprentissage pour les niveaux V et IV. Des réunions organisées au siège de l'AFDET ont rassemblé des directeurs de CFA privés, des représentants de CFA académiques, des chefs d'entreprises (TPE/PME) franciliens. Les échanges entre les divers participants ont fait émerger des constats et des interrogations qui ont été enrichis par les apports de sections territoriales (section PACA en particulier) et par une consultation nationale auprès des adhérents de l'AFDET afin de dégager des constats et des pistes de réflexion. Une rencontre-débat a été organisée en janvier 2018, clôturée par Jean-Marc Huart, Directeur général de l'enseignement scolaire au Ministère de l'Education nationale et Cédric Puydebois, Sous-Directeur des politiques de formation et de contrôle, à la DGEFP - Ministère du Travail.

Le suivi attentif du projet de loi à l'Assemblée nationale dans un premier temps et au Sénat ensuite a permis de présenter un amendement rétablissant la liste interministérielle des organismes habilités à percevoir la taxe d'apprentissage que le projet de loi avait supprimée. Cet amendement a été retenu dans la loi du 5 septembre 2018.

Réforme de la voie professionnelle sous statut scolaire

L'AFDET a analysé les évolutions envisagées et leur impact sur l'organisation de la formation professionnelle sous statut scolaire présentées dans le rapport « la voie professionnelle scolaire, viser l'excellence » produit par Mme Calvez et Mr Marcon à la demande du Ministre de l'Education nationale. Au cours de l'année 2018, l'AFDET a été attentive à toutes les mesures qui ont été annoncées et dont la mise en œuvre commence en 2019.

Rénovation du baccalauréat (général et technologique)

L'AFDET a présenté au Ministre de l'éducation nationale et à la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, son analyse des propositions du rapport de Pierre Mathiot intitulé « Baccalauréat 2021 ».

Pour ces grandes réformes touchant la formation initiale, l'AFDET a abordé dans ses réflexions, l'impact de ces réformes sur la construction d'une orientation progressive des jeunes, sur la construction des parcours mixtes, sur la poursuite d'études des baccalauréats technologiques et professionnels et attiré l'attention sur un encadrement pédagogique plus efficient.

Réforme de la formation professionnelle

Dès la publication du document d'orientation fin 2017, l'AFDET a suivi les étapes des négociations et étudié les mesures retenues par la Ministre du Travail en 2018. Lorsque s'est dessiné le projet de réforme et le projet de loi, l'AFDET a fait part de ses analyses, de ses interrogations rappelant les principes fondateurs d'une formation professionnelle dans un contexte de mondialisation et de mutations technologiques.

Au cours de l'année 2019, l'AFDET maintient sa veille active sur la publication des textes d'application et leur mise en œuvre :

Elle mobilise toutes ses ressources (experts, adhérents, bénévoles) autour de plusieurs objectifs :

- aider à la compréhension des textes pour éclairer ses propres adhérents et tout public en quête d'information en produisant des documents simplifiés explicitant les réformes ;
- observer sur les territoires les organisations qui se mettent en place, l'implication et la synergie des acteurs, les initiatives et les innovations recherchées ;
- organiser des rencontres-débat, des échanges entre les acteurs impliqués et les publics

Développement du numérique éducatif au service des métiers et des formations

Cette action fait l'objet d'une convention spécifique avec la Direction du numérique éducatif (DNE) qui confie à l'AFDET le pilotage, la coordination et la gestion de ce projet placé sous le contrôle pédagogique de l'IGEN STI.

Il porte sur le développement de ressources numériques, en collaboration avec les milieux industriels pour alimenter la plateforme ETINCEL (réseau Canopé) sur le thème de l'énergie. Les Campus des métiers et des qualifications concernés par cette thématique en sont les établissements d'appui.

En 2018, le CMQ de Fécamp (efficacité énergétique) a élaboré une première série de ressources pédagogiques. Des travaux conduits par des professeurs de collèges et l'ENSI-Caen ont été validés pour entrer dans la plate-forme. Des ressources complémentaires ont été élaborées par des enseignants de collèges de l'académie d'Aix-Marseille.

Au dernier trimestre 2018, de nouvelles orientations ont été prises conjointement avec la DNE et l'IGEN pour élargir le projet à d'autres CMQ.

Développement du service numérique « mareussitepro »

(site mareussitepro.org et youtube)

Conçu au cours de l'année 2017 avec le soutien du mécénat SAFRAN, le site a pour objectif de valoriser la voie professionnelle et de faire évoluer positivement l'image du bac pro.

L'année 2018, a permis la mise en ligne d'une cinquantaine de vidéos ; 4 lauréats au concours ont été primés dans les sections dont plusieurs ont contribué à la collecte des vidéos dans les établissements de formation.

Des guides d'aide à l'utilisation des vidéos sont venus compléter le site qui se diversifie et dont l'enrichissement se poursuit en 2019 en particulier par des témoignages d'employeurs/d'entreprises qui peuvent témoigner des compétences des salariés ayant un bac pro.

L'implication des sections est attendue pour solliciter localement les entreprises, les organisations professionnelles car la diversité des secteurs et celle des territoires étend la crédibilité du site.

Concours AMOPA/AFDET

Ce concours destiné aux élèves, étudiants, apprentis du CAP à la licence pro permet de valoriser des projets de conception et de réalisation ancrés sur les besoins d'une entreprise. Pour l'année scolaire 2017-2018 (jury en juillet 2018) il y a eu 21 projets présentés dont 9 ont été primés : 1 CAP, 3 bac pro, 5 BTS représentant seulement 5 académies !

Des manifestations ont été organisées par certaines sections pour mettre en valeur ces projets construits à partir d'un cahier des charges d'une organisation donneur d'ordre.

Le concours a été reconduit en septembre 2018 pour l'année 2018-2019.

Conférence au salon Educatec-Educatice

Organisée le 22 novembre 2018, par l'AFDET, sur le thème « *La mise en réseau des acteurs : un tremplin pour l'innovation* » elle s'est appuyée sur les Campus des métiers et des qualifications du Touquet (Tourisme et innovation) et de Fécamp (efficacité énergétique).

Cette conférence suivie par une cinquantaine de personnes a démontré que la créativité pédagogique, le lien renforcé entre les établissements de formation et l'économie régionale, l'implication des acteurs professionnels et institutionnels sont autant de convergences positives justifiant une montée en régime des CMQ sur les territoires.

Conseillers Entreprises pour l'école (CEé)

Un groupe constitué dans le cadre du projet AFDET21, a étudié l'aide que peut apporter l'association aux instances académiques pour faciliter le recrutement des Conseillers entreprises pour l'école en lien avec les branches professionnelles. Le constat des difficultés identifiées montre que l'AFDET est en capacité d'être partie prenante du dispositif pour aider à sa mise en place et à son fonctionnement dès lors qu'elle est reconnue, comme cela est le cas par des conventions avec les académies comme un acteur d'accompagnement de la politique académique et en particulier le rôle de la mission Ecole-entreprise.

Comités de liaison Éducation/Economie (CLÉE)

Un autre groupe, toujours dans le cadre du projet AFDET21, a étudié les modalités d'intervention de l'association sur le terrain afin de faciliter la mise en place et le fonctionnement des CLEE dont le déploiement et le fonctionnement sont inégaux. Ce travail a permis de dégager un certain nombre d'axes de progrès sous la forme d'un projet de charte qui a été soumis à la DGESCO.

Campus des métiers et des qualifications (CMQ)

Enfin, un 3^{ème} groupe constitué en 2017, dans le cadre du projet AFDET 21, a poursuivi son travail pour proposer une stratégie d'aide aux directeurs opérationnels qui en exprimeraient la demande, dans leur tâche d'animation et de communication et pour contribuer à leur promotion sur leur territoire ainsi qu'au niveau national et international. Comme indiqué précédemment, l'implication des sections AFDET dans les structures associatives CMQ permettent une pénétration au cœur des orientations du CMQ.

Professeurs sans frontières

Ce dispositif unique piloté par l'AFDET (Pierre Charle) en convention avec la DREIC du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, fonctionne à la demande des entreprises qui s'implantent à l'étranger et qui veulent y développer des compétences pour la mise en œuvre de leurs équipements.

En avril 2018, l'AFDET a reçu la demande de la Société DIDALAB (matériels didactiques pour l'enseignement technique) pour une mission de 5 jours de formation à ABIDJAN (Côte d'Ivoire) au Centre des Métiers de l'Électricité de Bingerville. Cette mission était destinée aux futurs formateurs

de ce Centre et a été assurée par un professeur d'électrotechnique de l'IUT de Lille du 23 au 27 avril 2018.

Les sections et les comités régionaux ont pour mission de communiquer sur ce service auprès des entreprises de leur territoire qui ont des marchés à l'étranger et qui souhaitent développer des compétences pour les personnels locaux ou les centres de formation professionnelle sur lesquels elles s'appuient.

La communication de l'AFDET

L'année 2018 a été marquée par la **mise en place du règlement général de protection des données personnelles**. Un premier travail a été de dresser l'inventaire de toutes les activités de l'AFDET (siège et sections) mettant en œuvre des données des personnes physiques afin de prendre les mesures de protection (sites, bulletins d'adhésion et d'abonnements, communication par mail...) et de sensibiliser les personnels et les bénévoles « actifs » qui ont à traiter des informations personnelles.

Le site afdet.org

Le nouveau site a ouvert début décembre 2018 après un travail considérable fourni par Michel Blachère, Pierre Charle et Vanessa Cassé pour finaliser l'appropriation des diverses rubriques et l'élaboration d'un guide à l'intention des présidents de sections et des délégués régionaux.

Rénové pour accrocher de nouveaux lecteurs ou d'éventuels adhérents, il permet dorénavant les adhésions/les abonnements en ligne.

Les sections bénéficient d'un espace en propre qu'il leur appartient de faire vivre afin que l'actualité de leur section renvoie une image dynamique de l'AFDET.

Récemment un intranet a été mis en place avec accès réservé aux présidents et délégués régionaux.

La revue L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

La revue est largement appréciée pour sa qualité et constitue un outil de communication et de relation que chacun peut utiliser pour accompagner la présentation de l'AFDET.

En 2018, trois numéros dont un double ont été édités pour l'année 2018 (2000 exemplaires en moyenne). Ils ont largement rendu compte des réflexions de l'AFDET sur les réformes engagées en apportant également des articles de fond d'experts développant des analyses complémentaires. Les cahiers centraux ont été orienté vers des secteurs impactés par le numérique, vers de nouveaux métiers....

L'année 2019 inaugurera une nouvelle revue.

La BREVE de l'AFDET

Parution numérique (produite par Michel Blachère, administrateur chargé du département Etudes), elle succède à la lettre d'information en poursuivant les mêmes objectifs d'apporter aux adhérents (les 1200 en ont été destinataires) et au-delà aux professionnels de la formation de l'insertion et de l'emploi des informations utiles sur le contexte et les acteurs de la formation professionnelle. Elle n'est pas une simple revue de presse ; elle donne un éclairage régulier et commenté sur des événements ou des documents accessibles par des liens permettant de les consulter directement ou de les télécharger.

Elle incite à consulter le site de l'AFDET et doit contribuer à l'élargissement du lectorat de la revue.

La Newsletter

Publication numérique largement diffusée (2500 exemplaires environ) tous les trimestres, élaborée par Michelle Martin, membre du COMOP, elle met en valeur par de courts textes illustrés de photos, la dynamique des territoires (siège inclus) en montrant la diversité des actions conduites à

destination des jeunes, des adultes, des familles, des équipes pédagogiques, des acteurs divers et associant de nombreux partenaires institutionnels et économiques.

Le compte Twitter AFDET1

Inauguré en janvier 2018, son objectif est de renforcer la visibilité de l'AFDET par l'intermédiaire des réseaux sociaux pour atteindre des publics cibles : jeunes en formation initiale, en recherche d'information pour l'orientation, les métiers..., plus accessibles par ces vecteurs que par ceux traditionnels. Il compte au 9 avril 2019, 255 abonnés, 586 abonnements, 686 tweets.

Le Comité régional AFDET Nouvelle-Aquitaine dispose d'un compte Twitter afdetna depuis octobre 2018 qui compte 63 abonnés au 9 avril 2019, 238 abonnements, 274 tweets.

Les deux comptes sont gérés par Nicole Dumain, vice-présidente de l'AFDET.

Au final un bilan qui témoigne de la vitalité de l'AFDET !!

1200 journées de bénévoles au siège

5500 journées bénévoles en sections

Soit un total de 6700 journées de bénévoles à minima

Environ 700 établissements de formation concernés (collèges, lycées, CFA...)

Plus de 1000 professionnels impliqués dans des actions

Environ 300 manifestations organisées

Associant plus de 500 entreprises

Pour plus de 35000 personnes concernées par les actions de l'AFDET

Et demain ... c'est-à-dire AUJOURD'HUI !

L'AFDET forte de son histoire doit poursuivre ses missions à la fois de réflexion et d'action. Sa persévérance dans les propositions a montré que celles-ci sont parfois en avance sur le temps des décisions et si elles ne sont pas adoptées immédiatement, les idées cheminent et émergent lors de certaines réformes. C'est le cas, entre autres, d'un horaire dédié pour l'accompagnement à l'orientation proposé depuis plusieurs années par l'AFDET et que la réforme du lycée inclut dès la classe de seconde.

L'AFDET dispose de nombreux atouts, comme nous l'avons dit en introduction. Le contexte environnant envoie des signaux qui instillent le doute dans sa capacité d'adaptation aux évolutions technologiques et économiques du moment.

L'AFDET doit communiquer !

Le constat de la baisse des adhérents n'est pas inéluctable et déjà des campagnes massives de recherche de nouveaux adhérents ont été lancées dès le début de 2019. Comme indiqué précédemment, les relations interpersonnelles sont une des clés pour convaincre de l'utilité des actions de l'AFDET et tout adhérent doit se mobiliser pour montrer ce que l'AFDET apporte au service de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes.

Le nouveau site afdet.org, le site mareussitepro.org, les publications numériques (BREVE et Newsletter), le compte twitter et la revue annoncée Avenir professionnels sont autant d'outils qui doivent attirer de nouveaux publics, plus jeunes, porteurs d'idées novatrices.

La diffusion de ces outils ne suffit pas à elle seule pour convaincre du potentiel de l'AFDET ; elle doit être accompagnée par une mise en valeur systématique tant au niveau national que sur les territoires sous l'impulsion des présidents de section et des délégués régionaux.

Au-delà de ces outils, l'AFDET doit définir d'une vraie politique de communication.

L'AFDET doit rester le lieu de rencontre et d'échange !

Bien que le monde de l'entreprise et celui de la formation se soient rapprochés, leurs objectifs ne s'inscrivent pas dans le même temps : le besoin en compétences est immédiat, la formation aux compétences demande du temps !

Le monde économique doit trouver auprès de l'AFDET, une ressource qui lui permet de relayer les messages sur les secteurs en tension, les nouveaux métiers, les nouvelles compétences et qui puisse contribuer à la recherche de solutions par des mises en relation entre des acteurs concernés.

Par ailleurs, les structures de formation évoluent vers un fonctionnement en réseau construit sur la complémentarité non seulement de territoires mais aussi de niveaux (-3 au +3), dans lesquels la relation école-entreprise prend davantage d'importance.

Au cours de l'année 2019, l'AFDET doit accentuer sa place dans ces dispositifs. Les comités régionaux composés des présidents de sections territoriales sous la conduite du délégué régional doivent définir une politique d'appui cohérente sur leur territoire autour des Campus des métiers et des qualifications, des Comités locaux Ecole-entreprises, des Conseillers Entreprises pour l'école et en intégrant les pôles de compétitivité, vivier d'entreprises innovantes.

L'AFDET doit aussi poursuivre et conforter sa mission d'observatoire des réformes qui se mettent en place et aider à la mise en place des synergies des différents acteurs dans l'intérêt de la formation professionnelle des jeunes et des adultes.

Pour conclure ... l'AFDET n'est rien sans l'engagement des bénévoles, des élus dans les instances nationales et territoriales et des salariés du siège. Tous s'investissent pour que l'AFDET soit plus forte, plus visible.

Que chacune et chacun soit remercié.e pour son engagement, pour sa disponibilité et pour la richesse intellectuelle partagée.

Je vous remercie pour votre lecture attentive.

Yveline Ravary

Secrétaire générale de l'AFDET